

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AIDE AUX PAYS ÉTRANGERS ET LA CRISE DU CHÔMAGE AU CANADA

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Je voudrais poser une question au premier ministre suppléant en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme on a annoncé hier l'accroissement de l'aide extérieure, le gouvernement s'engagerait-il à ne pas en accorder tant que le chômage au Canada ne commencera pas à diminuer?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La réponse est un non catégorique.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Sharp: Je m'étonne que le député pense ainsi. Je pensais que son parti considérait comme l'une de nos responsabilités d'augmenter l'aide extérieure; je suis heureux d'apprendre qu'il n'en est rien.

M. Nesbitt: Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur. J'ai simplement demandé au ministre s'il attendrait pour accroître cette aide que notre situation économique commence à s'améliorer.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

LES PROJETS DE L'ONTARIO QUANT AUX JEUNES—LES CONSULTATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Comme le ministre des services sociaux et familiaux de l'Ontario, l'honorable Thomas Wells, a annoncé hier que le gouvernement de l'Ontario a l'intention de restreindre l'assistance publique, surtout dans le cas des jeunes, et comme une partie des fonds d'assistance provient du gouvernement fédéral dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, j'aimerais savoir si le ministre et les autorités de l'Ontario se sont entretenus de la chose.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Pas au sujet de la déclaration en question. Je doute que le ministre provincial doive consulter le gouvernement fédéral chaque fois qu'il a une déclaration telle à faire. Ce qui se fait en vertu du Régime d'assistance dans la pratique nous intéresse plus que les déclarations.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme M. Wells a signalé dans sa déclaration qu'il a l'intention de demander au gouvernement fédéral de modifier le Régime d'assistance publique du Canada, puis-je demander si le gouvernement examine cet aspect de la situation?

L'hon. M. Munro: J'ai vu M. Wells très récemment, mais il n'en a pas soufflé mot. S'il désire m'en parler, il est libre de le faire n'importe quand. Il pourrait par ailleurs, s'il le désire, soulever la question à la prochaine

[M. l'Orateur.]

réunion fédérale-provinciale des ministres du Bien-être qui n'est pas très éloignée.

* * *

LA SÉCURITÉ NATIONALE

LA RANÇON EXIGÉE PAR LES RAVISSEURS DE FEU M. PIERRE LAPORTE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. A la lumière de la déclaration de Jacques Sauriol, selon laquelle une certaine rançon a été versée aux ravisseurs de M. Cross, le ministre peut-il dire si le premier ministre ou un autre ministre a refusé de faire de même dans le cas de feu M. Laporte?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Je devrai tenir cette question pour préavis. Je n'ai pas pris connaissance de cette déclaration.

* * *

LES FINANCES

LES PRÊTS SANS INTÉRÊT AUX PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT—ON RÉCLAME UNE AIDE SIMILAIRE POUR LES RÉGIONS CANADIENNES SOUS-DÉVELOPPÉES

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant.

Il répondait tout à l'heure que l'aide aux pays sous-développés ne serait pas diminuée, en dépit de la situation grave qui sévit présentement au Canada. J'approuve entièrement son attitude; seulement, je lui poserai la question suivante: Est-ce que le gouvernement a l'intention d'aider les régions sous-développées du Canada en leur consentant des prêts sans intérêt, comme nous le faisons pour les pays sous-développés du tiers-monde?

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): La réponse est non, monsieur l'Orateur, mais naturellement, toutes les subventions accordées aux provinces sont des paiements de péréquation; la plus grande partie de l'aide financière accordée aux régions sous-développées du Canada ne porte aucun intérêt.

LES LOIS SUR LES PRÊTS AUX ENTREPRISES, AUX AGRICULTEURS ET AUX PÊCHEURS

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Puis-je demander au ministre des Finances si, en raison de la réponse négative du premier ministre suppléant à la question posée par le chef du parti à ma gauche, il projette de modifier les diverses lois sur les prêts, notamment les trois lois sur les prêts aux entreprises, aux